

PROGRAMME DÉTAILLÉ (selon REMC) ⁽¹⁾

1. Une **évaluation de départ** afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation.
2. Une **formation théorique** : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes de la signalisation, intersections et priorités, règles de circulation, autoroutes et routes à accès réglementé, tunnels routiers et autoroutiers, croisements – dépassements, arrêts-stationnement visibilité-éclairage, conduite pratique, écoconduite et véhicule, usagers vulnérables/partage de l'espace public et prise de conscience des risques et sanction-formation.
3. Une **formation pratique** :
 - MAÎTRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul.
 - APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales.
 - CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
 - PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique.

OBJECTIF

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire de la catégorie B :

- La mémorisation et l'automatisation des gestes nécessaires à la conduite sont améliorées.
- Progression rapide grâce à l'émulation liée au travail collectif
- Présentation rapide à l'examen de conduite

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ-REQUIS

- Avoir **18 ans minimum**.
- Satisfaire aux conditions médicales et administratives.
- Avoir la nationalité Française, ou justifier de la régularité de son séjour en France.
- Résidence normale et domicile en France.
- Pour les candidats âgés de 18 ans révolus à 25 ans non révolus, être à jour au regard de la journée défense et citoyenneté (JDC) en étant en capacité de fournir l'attestation de participation, ou l'attestation provisoire en instance de convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC), ou l'attestation individuelle d'exemption.
- Être enregistré en préfecture.
- Disposer d'un livret d'apprentissage de la conduite.

DURÉE

CODE : formation théorique sur **5 jours**

CONDUITE : Minimum obligatoire de **20 heures sur 15 jours**

DATES & HORAIRES

Planning à déterminer avec l'auto-école.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Pédagogie et didactique :

- Méthodes et techniques adaptées aux adolescents et aux adultes.

Moyens et outils :

- Salle de cours équipées de moyens informatiques / vidéo-projection.
- Outils pédagogiques et réglementaires
- Documentation professionnelle
- Maquettes
- Aires d'évolutions et parcours adaptés
- Elèves conducteurs en cours de formation

Véhicules :

- Véhicules à boîte manuelle à double-commande.

SUIVI DES ACQUIS EN COURS DE FORMATION

- Livret de formation aux permis B
- Fiche individuelle physique ou numérisée

INTERVENANT(S)

- Amélie Langlois et/ou David Batte ;
- Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R) ;
- Enseignants bénéficiant d'une autorisation préfectorale d'enseignement.

DIPLOME VISÉ : Permis de conduire de catégorie B

- Passer avec succès l'épreuve théorique générale (E.T.G) d'admissibilité portant sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur celle des bons comportements du conducteur si celle-ci n'est pas déjà obtenue depuis moins de 3 ans (série en DVD de 40 questions.).
- Passer avec succès l'épreuve pratique d'admission permettant de contrôler les connaissances, les aptitudes et le comportement des candidats, nécessaires pour circuler de manière autonome et en toute sécurité en tenant compte des spécificités propres à chaque véhicule (parcours de 25 minutes en circulation comportant deux manœuvres obligatoires et deux vérifications : intérieures et extérieures du véhicule).

EFFECTIF(S)

1 élève par véhicule-école (formation individualisée).

TARIFS

Consultez notre grille tarifaire

1) REMC : Référentiel Éducation à la Mobilité Citoyenne.

